

David et le massacre des prêtres de Nob (1 S 21–22).

Une lecture narrative

André WÉNIN

Université catholique de Louvain
Faculté de théologie
45, Grand-Place
B- 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

SOMMAIRE

Si de nombreux textes de l'Ancien Testament racontent des faits violents, la plupart le font en déployant un art du récit, qui, jouant sur les émotions et les sentiments du lecteur, oriente aussi son jugement concernant ce qui est ainsi raconté. C'est ce que le présent article cherche à illustrer à travers une lecture narrative de l'épisode du massacre des prêtres de Nob en 1 S 21–22. On s'y intéresse en particulier à la tension narrative qui, ici, repose essentiellement sur le suspense, mais n'est pas sans curiosité ou surprise ; de même, les modes de narration font l'objet d'une attention spéciale.

*Introduction*¹

Le lecteur croyant de la Bible se scandalisera volontiers de la violence qu'il y trouve. Sans doute attend-il d'un livre « religieux » qu'il lui propose de beaux exemples, mais peut-être aussi n'apprécie-t-il guère qu'un tel ouvrage étale devant lui la violence dont les humains sont capables et que chacun porte en soi. Plus spécifiquement, son indignation est souvent liée aussi à l'incapacité à lire un texte selon sa perspective propre, faute d'outils adéquats peut-être, mais également parce que l'attention s'attache davantage au contenu (la violence) qu'à la forme (la manière de raconter). Dans cet article, en lisant une page du premier livre de Samuel à l'aide des outils de la narratologie, je voudrais illustrer l'importance de s'attacher prioritairement à la forme si l'on veut être à même de percevoir l'intérêt d'un récit relatant des

¹ Les titres complets des travaux cités dans cet article sont groupés après le texte ; dans les notes, les commentaires sont cités par le seul nom de leur auteur suivi de la pagination.

événements violents, tout en goûtant au mieux sa qualité littéraire. Cette page, c'est l'épisode du massacre des prêtres de Nob en 1 S 21–22.

1. À Nob : David et Ahimélek

1.1. Un prêtre apeuré, un fugitif inventif

L'épisode se situe tout au début d'une longue séquence narrative relatant la vie de fugitif du jeune David. Après avoir quitté son domicile à la sauvette avec la complicité de Mikal, après avoir ensuite échappé à Saül à Rama grâce à Samuel, le jeune oint a rencontré Jonathan en secret. Les échanges avec le fils du roi ont confirmé, si besoin était, que Saül a bien l'intention de l'éliminer. Prenant alors congé de son ami, il s'éloigne de la cour et arrive à Nob, chez le prêtre Ahimélek. Le lecteur ne va pas tarder à s'apercevoir que le héros joue d'astuce pour obtenir l'aide dont il a besoin.

² David arriva à Nob chez Ahimélek le prêtre et Ahimélek vint en tremblant à la rencontre de David et lui dit : « *Pourquoi es-tu tout seul et n'y a-t-il personne avec toi ?* » ³ Et David dit à Ahimélek le prêtre : « *C'est le roi qui m'a ordonné une chose et il m'a dit : "Que personne ne sache rien de la chose pour laquelle je t'envoie et que je t'ordonne." Quant aux serviteurs je [leur] ai fait savoir un certain lieu.* » ⁴ Et maintenant, qu'as-tu sous la main ? Cinq pains... Donne[-les] en ma main, ou ce qui se trouvera ! » ⁵ Et le prêtre répondit à David et il dit : « *Je n'ai pas de pain profane là, sous la main, mais du pain sanctifié j'en ai, si seulement les serviteurs se sont gardés de la femme.* » ⁶ Et David répondit au prêtre et lui dit : « *Bien sûr la femme nous a été interdite comme auparavant : lors de mes expéditions, les affaires des serviteurs furent sanctifiées, même si c'était un voyage profane. Combien plus aujourd'hui il est sanctifié par les affaires².* » ⁷ Et le prêtre lui donna du sanctifié, car il n'y avait pas là de pain, sinon le pain de la Face, retiré de devant la face d'Adonaï pour mettre du pain frais, au jour de son enlèvement.

Dès l'arrivée de David, Ahimélek – dont c'est la toute première apparition dans le récit – sort en tremblant. En soulignant d'emblée cette attitude, le narrateur fait sentir que le prêtre a peur³, ce qui lance immédiatement le suspense, comme le dit Diana Edelman⁴. Laisant alors

² La phrase est obscure. Je suis la proposition bien argumentée de Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 357, avec la même perplexité que lui pour la traduction du terme final : que désigne ici *k'li* ? Les armes (Stoebe 393), les sacs (Caquot-de Robert 259), les organes génitaux (Tsumura 531), ou plus globalement le corps (Gordon 170) ? Il est bien difficile de trancher. Peut-être David est-il volontairement allusif, et laisse-t-il supposer finalement au prêtre que l'expédition pourrait avoir un caractère sacré, ce qui serait de nature à lui donner tous ses apaisements (voir Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 358).

³ La scène est souvent rapprochée de 16,4 où l'arrivée de Samuel inquiète les gens de Bethléem. Si Ahimélek est inconnu dans le récit, l'entrée en matière laisse penser que ce n'est pas son premier contact avec David.

la parole à Ahimélek, le narrateur dévoile le motif de cette crainte, souligné par une répétition : David est seul, sans escorte. S'agissant d'un chef de l'armée royale et d'un proche du roi, c'est pour le moins étrange et a de quoi inquiéter. Faut-il aller jusqu'à supposer qu'Ahimélek soupçonne que si David arrive seul, c'est qu'il est un fugitif ? Certains le font⁵, mais le récit ne permet pas d'en dire plus, car David répond rapidement à la question du prêtre, qu'il s'empresse de rassurer.

S'engage ainsi un dialogue (mode scénique⁶) qui donne au lecteur d'assister comme en direct à la conversation – et ce sera le cas jusqu'au verset 10 inclus, à l'exception de l'interruption du narrateur aux versets 7 et 8, un écart sur lequel on aura à s'interroger. Cela dit, étant donné que les informations sur David, dont dispose le lecteur, lui donnent une position supérieure vis-à-vis du prêtre, il voit mieux ce qui se joue – ce qui est source d'ironie. Ce procédé nourrit la sympathie que le narrateur a cultivée sans cesse chez le lecteur à l'égard de David depuis la scène de l'onction (16,1-16). Il n'est pas sans influencer la façon dont on va apprécier la scène qui commence.

Répondant à l'étonnement apeuré d'Ahimélek, David s'explique avec une grande habileté dans l'astuce⁷. Trois éléments se complètent. D'abord, dit-il, il a reçu du roi une mission ultrasecrète, dont il ne peut rien dévoiler. Il se présente ainsi comme l'homme de confiance de Saül, écartant un éventuel soupçon à propos d'un désaccord entre eux. Ensuite, ajoute-t-il pour rassurer le prêtre effrayé par son isolement, il n'est pas vraiment seul : des serviteurs doivent le rejoindre à un endroit convenu. Enfin, il demande de la nourriture, suggérant de la sorte le motif de sa venue à Nob. À l'entendre, puisque sa mission vient du roi, refuser de

En ce sens, déjà, Hertzberg 199, Miscall 131-132, qui ajoute que Ahimélek confirmera lui-même la chose en 22,14-15, ou encore Lozovyy, *Saul, Doeg*, pp. 107-108.

⁴ Edelman, *King Saul*, p. 162.

⁵ Voir par ex. Auzou, *La danse*, p. 195, ou Alter, *David Story*, p. 131.

⁶ Au contraire du mode narratif (ou *telling*) qui consiste pour le narrateur à assumer lui-même le récit qu'il fait, le mode scénique (ou *showing*) consiste « à montrer les événements plutôt qu'à les qualifier, ou à donner une retranscription directe des paroles » (Marguerat-Bourquin, *Pour lire les récits bibliques*, p. 98).

⁷ Beaucoup d'auteurs soulignent la ruse qui amène David à inventer en cascade des mensonges que le prêtre va croire. Ainsi, par ex., McCarter 258-259, ou Caquot-de Robert 258-259 et, plus récemment Evans 97. Polzin, *Samuel*, pp. 196-197 ajoute que la phrase de David est ambiguë, le « roi » dont il parle pouvant désigner Adonaï qui l'a « envoyé » pour être roi ; il est suivi par ex. par Edelman, *King Saul*, p. 163 et Marks, *English Bible*, p. 545. De son côté, Reis, « Collusion at Nob », soutenue par Bodner 225-228, soutient qu'Ahimélek a peur parce qu'il sait que Doeg est présent ; dès lors, tout le dialogue entre lui et David serait à entendre comme une façon de tenter de leurrer l'Édomite (et Saül). Cette interprétation assez alambiquée repose sur plusieurs blancs du récit, que Reis comble en fonction de son hypothèse de lecture ; elle est critiquée par ex. par Evans 101, ou Hentschel, « Die Verantwortung », p. 190 qui souligne que David cherche seulement à « masquer qu'il fuit devant Saül » aux yeux du prêtre ; il ne lui dira rien de plus que nécessaire pour atteindre ce but. Voir en ce sens déjà, Keil-Delitzsch 217.

l'aider, c'est s'opposer au roi⁸. Voilà ce que le prêtre doit comprendre. Car si les explications que David avance sont plausibles aux yeux de son interlocuteur, le lecteur sait qu'il invente cette histoire dans le but d'obtenir ce qu'il cherche : de la nourriture. Il notera sa finesse : en citant un soi-disant ordre du roi lui imposant le silence absolu (v. 3a), il prévient toute question qui pourrait s'avérer dérangeante. Il appréciera aussi sa cohérence : en ne révélant pas le lieu du rendez-vous avec les serviteurs⁹, il fait mine de garder soigneusement le secret auquel il est tenu, démontrant ainsi son obéissance aux ordres reçus.

Le dialogue se poursuit avec la réponse du prêtre. En la citant, le narrateur fait percevoir au lecteur qu'Ahimélek croit ce que David lui dit (v. 5), puisque, en toute bonne foi, il se montre prêt à l'assister en lui accordant ce qu'il demande. Car la nourriture qu'il a sous la main n'est pas n'importe laquelle : c'est le pain consacré, qu'il ne peut d'ailleurs lui remettre sans s'être assuré au préalable que ce caractère sacré sera honoré¹⁰. Accepterait-il de donner cette nourriture à David, s'il n'avait pas confiance en ce qu'il lui a dit ? Cela n'empêche pas David de prolonger ses premiers mensonges afin de donner au prêtre toutes les garanties qu'il souhaite : même pour une expédition profane, dit-il, il veille à ce que les règles de sainteté soient respectées par ses hommes ; a fortiori aujourd'hui. Même si le sens de ce que dit David n'est pas entièrement clair, on comprend qu'il a vraiment besoin de ces provisions que le prêtre lui remet alors, tandis que le narrateur précise de quels pains il s'agit (v. 7). Il suggère ainsi que David bénéficie d'une mesure d'exception – son stratagème a donc joué à plein – mais aussi que le pain qu'il reçoit n'a plus d'usage liturgique puisqu'il a été retiré pour être consommé, en principe par les prêtres¹¹.

À ce point, le suspense, déclenché par la peur d'Ahimélek (David va-t-il pouvoir l'apaiser ?) et renforcé par l'obstacle constitué par la nature du pain à disposition du prêtre (le prêtre va-t-il faire une exception pour David ?), retombe quand le fugitif reçoit la nourriture demandée. Ce suspense a été entretenu par le choix du mode scénique qui permet de dramatiser la rencontre tout en retardant l'issue. En outre, il donne au lecteur – qui se trouve en position supérieure par rapport au prêtre et plus ou moins égale à celle de David – de percevoir

⁸ En ce sens, Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 355-356, qui précise qu'en mentionnant la présence de ses hommes, David laisse entendre que la mission est militaire. Cette précision est-elle nécessaire ?

⁹ L'imprécision concernant le lieu (le *m^eqôm p^elonî 'almônî*) est à imputer à David qui, de cette manière, feint de respecter le secret demandé. En ce sens, Berlin, *Poetics*, pp. 100-101, suivie par Edelman, *King Saul*, p. 163. Il ne s'agit pas de stylisation du discours par le narrateur, comme le dit Alter, *L'art du récit*, p. 100.

¹⁰ McCarter 349 a raison quand il écrit : « If David and his men are to eat it [le pain de présentation] they must at least be ritually pure. This, it seems, is the thinking of Ahimelech. »

¹¹ Sur les pains de présentation, voir en particulier Lv 24,5-9. La précision du narrateur au v. 7b est destinée « à faire comprendre au lecteur que David n'emportera pas de pains effectivement requis par le service cultuel » (Alter, *L'art du récit*, p. 93, comme déjà Keil-Delitzsch 219).

l'astuce et l'à-propos de ce dernier pour obtenir de la nourriture après avoir apaisé un interlocuteur alarmé par son arrivée. Car si le prêtre venait à apprendre ce qui amène David à Nob, il serait amené soit à devoir refuser, par fidélité au roi, d'aider ce fugitif livré à lui-même, soit à se rendre complice d'un rebelle, avec tous les risques que comporte une telle compromission. Par son mensonge astucieux, David contourne donc l'obstacle, et avec succès, ce dont le lecteur gagné à la cause de David ne peut que se réjouir¹².

1.2. Doeg, une présence inquiétante

Alors que la tension s'apaise et que l'on s'attend à voir David s'en aller avec les provisions reçues, de manière inattendue, le narrateur introduit un nouvel élément d'exposition au verset 8.

⁸ Or là, [il y avait] un homme d'entre les serviteurs de Saül en ce jour-là retenu/empêché¹³ devant Adonaï et son nom [était] Doeg l'Édomite, le plus puissant des bergers qui [sont] à Saül.

Dans la scène, cette notice semble être une parenthèse, car on ne parlera plus de Doeg avant l'épisode de 22,6-23. La présentation de l'Édomite est cependant encadrée par une insistance : c'est l'un des serviteurs de Saül (*mē'abdē sha'ûl*), et même le plus puissant des pasteurs de Saül (*ha'abbîr haro'îm 'śhēr l'ēsha'ûl*). Peu importe ici le statut exact de cet homme¹⁴. Sa proximité avec le roi, soulignée par la reprise du nom de Saül à la fin de ces deux expressions, et la puissance qui lui est reconnue donnent un caractère inquiétant à sa présence à Nob au moment où David s'y trouve¹⁵. D'autant que le narrateur ne donne aucune précision : David l'a-t-il repéré ? Doeg a-t-il été témoin de ce qui vient d'être raconté ? A-t-il vu, entendu ? En réalité, si Doeg n'a ni vu ni entendu, on voit mal pourquoi le narrateur mentionne sa présence « là », « en ce jour-là ». Reste que le narrateur ne précise pas ce qui se passe avec lui, et rien

¹² En ce sens, par ex., Campbell-Flanagan, « 1-2 Samuel », p. 152. Le fait de disposer d'un niveau de savoir égal à celui de David rapproche le lecteur de ce personnage, d'autant plus que sa position supérieure vis-à-vis du prêtre n'est pas sans créer une certaine ironie, qui installe une distance entre ce dernier et le lecteur.

¹³ Le mot *ne'çar* (participe Nifal de *çr*) n'est pas clair. Les diverses possibilités envisagées par les auteurs pour l'expliquer sont examinées par Lozovyy, *Saul, Doeg*, pp. 90-95 ; plus brièvement, Hentschel, « Die Verantwortung », p. 191. La proposition originale d'Edelman, *King Saul*, pp. 165-166, selon laquelle Doeg serait *contraint* (voir 9,17) par Saül qui aurait donc tout pouvoir sur lui, se heurte au phrasé qui précise que l'Édomite est retenu « devant Adonaï ». Pour Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 358, il s'agit d'un blanc : si le narrateur n'explique pas en quoi Doeg est retenu, c'est que ce n'est pas important pour son récit. Il est possible que la précision soit introduite pour expliquer pourquoi Doeg n'ira pas immédiatement avertir Saül, mais mieux vaut peut-être reconnaître que le caractère elliptique du récit le rend obscur pour nous.

¹⁴ Pour une discussion récente, voir Lozovyy, *Saul, Doeg*, pp. 95-104.

¹⁵ La chose est soulignée par plus d'un commentateur. Voir par ex. Edelman, *King Saul*, p. 165, Vogels, *David*, p. 78, ou Alter, *David Story*, p. 132. Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 358 souligne la répétition du nom de Saül qui renforce le caractère dangereux de la présence de Doeg. Pour certains, la nationalité édomite rend l'homme suspect : Hertzberg 181, ou Klein 213.

ne permet de le deviner¹⁶. C'est ainsi que, tout en éveillant la curiosité du lecteur en le privant d'informations importantes, il relance aussi le suspense dans une autre direction. Si David s'est facilement joué du prêtre par un mensonge destiné à ne pas s'exposer à un refus de sa part ou à ne pas le mettre dans l'embarras, n'a-t-il pas joué un jeu dangereux au cas où un homme de Saül l'aurait vu ? Voilà qui confère de la gravité à une scène à laquelle, jusqu'ici, l'attitude enjouée de David conférait un tour un peu léger¹⁷. Le lecteur en conçoit une certaine appréhension, dans la mesure où la mention de la présence de Doeg pourrait constituer une menace pour le jeune héros.

1.3. Une arme pour un héros

Après ce qui apparaît comme une parenthèse – mais qui ne l'est pas en ce qui concerne la construction de la tension –, le narrateur revient au mode *showing* pour relater un second dialogue entre David et Ahimélek.

⁹ Et David dit à Ahimélek : « *Et y a-t-il ici sous ta main une lance ou une épée, car je n'ai pris en main ni mon épée ni mes affaires car la chose du roi était urgente.* » ¹⁰ Et le prêtre dit : « *L'épée de Goliath le Philistin que tu as frappé dans la vallée du térébinthe, voici qu'elle est enveloppée dans le manteau derrière l'éphod. Si c'est elle que tu veux prendre pour toi, prends[-la] car il n'y en a pas d'autre ici, excepté elle.* » Et David dit : « *Il n'y en a pas comme elle, donne-la moi !* » ¹¹ Et David se leva et il s'enfuit en ce jour-là de devant Saül (...).

Est-ce parce que David a repéré l'Édomite et sent planer sur lui la menace de Saül qu'il pense à demander une arme ? La position du discours de David à la suite de la notice du verset 8 n'interdit pas de le supposer, mais le récit ne comporte aucun indice permettant de l'affirmer¹⁸. David n'a-t-il pas de toute manière besoin d'une arme, puisqu'il fuit le roi et qu'il est seul¹⁹. Cela dit, s'il a vraiment vu Doeg, ne joue-t-il pas avec le feu en demandant une arme au prêtre sous ses yeux ? À nouveau, le soupçon est possible, mais rien ne permet de vérifier ; la curiosité du lecteur prend de l'ampleur, nourrissant le suspense à sa façon.

Pour obtenir cette arme, David invoque l'urgence de la mission royale et la précipitation du départ, expliquant ainsi pourquoi il en est dépourvu. Le lecteur perçoit sans peine un nouveau

¹⁶ Selon Reis, « Collusion at Nob », p. 62 suivie par Bodner 227, la présence de Doeg explique a posteriori la peur d'Ahimélek lorsqu'il voit arriver David (v. 2). Cette lecture suppose que Ahimélek soit au courant du grave conflit opposant Saül et David et de la fuite de ce dernier, ce que ni le texte ni le contexte ne permettent d'inférer. De même, à ce stade, on ne peut pas dire si Doeg a été ou non témoin de la scène précédente.

¹⁷ Hertzberg 181 : « The listener prick[s] up his ear and think[s], 'This is not good' ».

¹⁸ C'est l'hypothèse formulée par certains, comme Reis, « Collusion at Nob », p. 68 et Bodner 227. Edelman, *King Saul*, p. 167, estime que la vraie raison qu'avait David de venir à Nob était d'obtenir une arme, mais le récit ne permet pas de l'attester.

¹⁹ En ce sens, par ex., Alonso Schökel 115.

mensonge, lui qui a vu David quitter de nuit sa maison en catastrophe pour échapper aux sbires du roi (19,12) : voilà la raison pour laquelle il n'a pas son arme²⁰. Ici encore, la réponse du prêtre manifeste qu'il se laisse abuser de bonne foi et ne nourrit aucun soupçon vis-à-vis de son interlocuteur. Il lui propose la seule arme qu'il ait sous la main. Et quelle arme ! L'épée de Goliath, utilisée par David pour décapiter le géant abattu – moment déterminant dans la victoire d'Israël (17,51) –, et qui est à présent soigneusement conservée au sanctuaire.

Après cette longue phrase où le prêtre, en toute confiance, prend le temps de parler à David, la répartie de celui-ci produit un puissant contraste. En quatre mots, huit syllabes, il accepte la proposition (v. 10b), se lève et s'enfuit « loin de Saül » (v. 11a). Après s'être attardé sur les dialogues (v. 2-6 et 9-10a) et s'être concédé deux pauses descriptives (v. 7b-8), le narrateur accélère tout à coup le rythme au moyen d'une ellipse : omettant la remise de l'épée, il enchaîne avec la fuite de David²¹. Il donne ainsi l'impression que ce dernier est soudain pressé de s'enfuir. Est-ce simplement parce qu'il a obtenu ce qu'il voulait et n'a donc pas de raison de s'attarder ? Mais alors pourquoi l'expression « s'enfuir *de devant Saül* » ? David s'est-il aperçu de la présence de Doeg, rappel inquiétant de l'ombre d'un roi qui veut sa mort ? Ou pire : aurait-il vu qu'il était repéré par l'Édomite ? Impossible à nouveau de répondre à ces questions. Mais l'indétermination, savamment entretenue par le silence du narrateur qui n'a plus parlé de Doeg après avoir signalé sa présence, nourrit le suspense chez le lecteur qui se demande s'il y aura des suites et, si c'est le cas – ce qu'il peut supposer, dans la mesure où les informations gratuites sont rares dans ces récits –, lesquelles.

1.4. Où le temps passe...

À mesure que le récit se poursuit, ce suspense va décroître. Pendant une dizaine de versets, en effet, le narrateur abandonne ce fil narratif comme si la présence de Doeg à Nob était restée sans suite. Il relate d'autres péripéties liées à la vie de fugitif de David : s'étant rendu imprudemment à Gath en quittant Nob – muni de l'épée de Goliath ? – il doit jouer les aliénés pour échapper au roi philistin (21,11b-16) ; il se réfugie ensuite dans une grotte où sa famille le rejoint, ainsi que quatre cents mécontents qui forment une troupe autour de lui (22,1-2) ; il se rend en Moab où il obtient du roi l'asile pour ses parents (v. 3-4) ; il revient enfin en Juda suite à une parole du prophète Gad (v. 5). Si le narrateur relate ces faits sur un rythme très rapide (qui contraste avec la lenteur relative de la scène à Nob), l'accumulation de ceux-ci

²⁰ Certains notent un défaut de cohérence par rapport à ce que David a dit : si les hommes sont sanctifiés, n'est-ce pas que l'expédition a été préparée ? Voir par ex. Tsumura 533.

²¹ L'ellipse est notée par Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 354, qui estime que le narrateur se la permet car il est évident que le prêtre satisfait la demande de David.

communiqué au lecteur le sentiment que le temps passe sans que la visite à Ahimélek n'ait de conséquences fâcheuses, comme on a pu le craindre. Du reste, après une brève montée de la tension dans l'épisode à Gath, celle-ci s'apaise d'autant plus que les informations fournies en 22,1-5 ne nourrissent aucun suspense avant l'annonce du retour de David en Juda (v. 5b). Ainsi, pour ce qui est de l'inquiétude qu'il a provoquée en signalant la présence de Doeg à Nob, le narrateur semble vouloir rassurer le lecteur par ce qui apparaîtra bientôt comme une forme subtile de diversion²².

2. À Gibéa : Saül et Ahimélek

2.1. Saül : menaçant ou menacé ?

C'est alors que le narrateur revient à Saül. Il n'est plus intervenu dans le récit depuis la grave altercation qui l'a opposé à Jonathan à propos de David et s'est soldée par le départ de son fils après qu'il a voulu le frapper de sa lance, signe pour Jonathan que la mort de son ami était décidée (20,30-34). Or Saül apprend qu'on sait où est David, mais aussi qu'il n'est plus seul, puisque des hommes sont avec lui (22,6a). Sans doute, cette nouvelle lui arrive-t-elle au cours d'une assemblée qu'il préside et que le narrateur commence par camper brièvement.

⁶ Et Saül apprit que David avait été repéré ainsi que les hommes qui étaient avec lui, alors que Saül siégeait à Gibéah sous le tamaris sur la hauteur, et sa lance à la main, alors que tous ses serviteurs étaient debout près de lui. ⁷ Et Saül dit à ses serviteurs qui étaient debout près de lui : « Écoutez donc, Benjaminites ! Est-ce qu'à vous tous aussi le fils de Jessé donnera des champs et des vignes ? De vous tous²³ instituera-t-il des chefs de mille et des chefs de cent ? ⁸ Car vous conspirez vous tous contre moi, et il n'y a personne qui m'avertisse personnellement²⁴ quand mon fils conclut [une alliance] avec le fils de Jessé, et il n'y a personne parmi vous qui soit malade à mon propos²⁵ et qui m'avertisse personnellement quand mon fils dresse mon serviteur contre moi pour me tendre une embuscade comme aujourd'hui ! »

²² Je parle du fil narratif concernant Doeg et sa présence à Nob. Car au niveau de la macrointrigue du récit de la fuite de David, les informations de 22,1-5 nourrissent le suspense, que l'ensemble de l'épisode 21,2–22,23 vient puissamment renforcer dans la mesure où il illustre tragiquement la violence dont Saül est capable. Je remercie Béatrice Oiry pour ces indications.

²³ Je suis ici la lecture de McCarter 364 pour qui la préposition *l'* a ici un sens séparatif. Pour d'autres possibilités de traduction, voir Stoebe 409.

²⁴ Littéralement : « qui ouvre mon oreille ».

²⁵ Certains corrigent le verbe de l'expression *w^e'ên holèh mikkèm 'alay...* en *hml* sur base de la LXX *ponôn* : « aucun de vous n'a de compassion pour moi » (par ex. Hertzberg 185, McCarter 362, ou encore Klein, 219) ; le TM est cependant tout à fait compréhensible (ainsi, par ex. Stoebe 409, ou Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 383). Il traduit même adéquatement le sentiment exprimé indirectement par Saül : la situation le rend malade. Tsumura 541 garde aussi le TM, mais avec un sens différent proposé par Barr, *Comparative Philology*, p. 326 : « to be sorry ».

Dans ces quelques lignes, le narrateur centre l'attention sur Saül de deux manières : en mode narratif (*telling*), il le situe d'abord au milieu de ses serviteurs (Doeg en serait-il ?) ; passant ensuite en mode scénique (*showing*), il fait entendre un discours qui contribue à caractériser son état d'esprit. Siégeant dans la posture du chef comme en 14,2, il tient en main sa lance, signe de son pouvoir²⁶, mais aussi de son agressivité : ne l'a-t-il pas lancée à trois reprises pour tuer David (18,10-11 ; 19,9-10) ainsi que son fils Jonathan (20,33) ? Quoi qu'il en soit, la question se pose : Saül est-il sur ses gardes ? Se méfie-t-il même de ses hommes ? C'est qu'en effet, il est entouré de tous ses serviteurs dont on apprendra bientôt qu'ils sont de sa tribu (v. 7a) et qu'il s'est assuré leur loyauté à coup de faveurs (v. 7b)²⁷. Le discours qui suit révèle en tout cas que, bien qu'ainsi entouré, Saül se sent effectivement isolé, seul contre tous²⁸, ce que trahissent les insistances repérables dans ses paroles.

Les nombreuses répétitions qui émaillent ce discours sont symptomatiques, en effet, du « démon » qui hante le roi. Par trois fois, on l'entend dire « vous tous » (*kull^ekèm*) et « contre moi » (*^ealay*), tandis qu'il cite à deux reprises le « fils de Jessé » (*ben-yisay*, sans compter un *^eabdî*, mon serviteur²⁹) et « mon fils » (*b^eni*). De plus, tandis que les verbes gouvernant le complément *^ealay* (contre moi), forment une série significative – *qshr*, conspirer, comploter ; *krt*, faire un pacte ; *qwm* Hifil, dresser (contre), suivi de *l^eoréb*, « pour une embuscade » –, Saül répète deux fois la phrase « et il n'y a personne qui ouvre mon oreille » (*w^e'ên golèh 'et-oznî*)³⁰. Voilà pour la « basse continue » du discours. Si à présent on écoute celui-ci à la

²⁶ En ce sens, voir, par ex., Hertzberg 187, Tsumura 542, ou encore Gordon 173 qui y voit aussi un signe de malveillance, eu égard aux passages antérieurs où apparaît cette lance.

²⁷ Pour certains, la mention de la lance est proleptique et pousse à poser la question : qui va en être victime, cette fois (Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 380, Alter, *David Story*, p. 136) ? Pour Green, *King Saul*, p. 85, cela laisse plutôt attendre un nouvel échec de Saül qui a toujours manqué ceux qu'ils voulaient tuer d'un coup de lance (voir les passages cités dans le texte).

²⁸ Voir par ex. Keil-Delitzsch 224, Auzou, *La danse*, p. 197, ou Garsiel, *The First Book of Samuel*, pp. 121-122. Selon Evans 98, le seul fait que Saül soit entouré seulement de gens de Benjamin suggère chez lui une tendance à la paranoïa : il ne se fie qu'aux siens. On peut cependant se poser la question de savoir si le mot paranoïa est adéquat. Même si Saül est obsédé par ce qui lui arrive et exagère en disant que tous ses serviteurs conspirent, ce qu'il dit s'appuie essentiellement sur des faits. En ce sens, voir Green, *King Saul*, p. 86.

²⁹ Comme beaucoup le soulignent, le fait de nommer David par son patronyme a quelque chose de méprisant (voir déjà, lors de la prise de bec avec Jonathan 20,27.30) : ainsi, par ex. Gunn, *The Fate*, p. 87 ou Caquot-de Robert 271. Vermeylen, *La loi du plus fort*, p. 137 ajoute que cette façon de parler « n'oppose pas seulement deux personnes, mais aussi deux “lignées” ou deux “dynasties” ». En ce sens, l'expression reflète l'enjeu politique que Saül perçoit dans la situation. Par ailleurs, qualifier David de « mon serviteur » au v. 8b peut souligner l'infériorité de celui-ci (comme le soutient Gunn, *Ibid.*), mais peut aussi être une accusation indirecte contre Jonathan, ce fils dévoyé qui a détourné un « serviteur » de sa loyauté envers le roi en l'entraînant dans ce complot (en ce sens, Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 383).

³⁰ Des auteurs soulignent parfois certaines de ces répétitions. Voir en ce sens Edelman, *King Saul*, p. 173, qui pointe la reprise de *kull^ekèm*, mais souligne aussi l'opposition entre les *b^enê y^emînî* (Benjaminites) et le *ben-Yisay* (fils de Jessé) à la suite de Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 382-383, qui propose pour le discours de Saül une structure suggestive (p. 282).

lumière de la dernière apparition de Saül dans le récit (20,30-34), on se rend compte que le roi continue à ruminer ce qui a eu lieu alors. Qu'on repense à ce que sa colère lui faisait dire à Jonathan en 20,30 : « Est-ce que je ne sais pas que tu as pris parti pour (*baḥar l'*) le fils de Jessé ? » – ce que semblait confirmer ensuite le fait que Jonathan prenne la défense de David (v. 32, voir 34b). Toujours obsédé par cette pensée, Saül fait ici un pas de plus : il s'en prend à son entourage. En ne l'informant pas de ce que Jonathan et David complotent contre lui, ses serviteurs, benjaminites comme lui, se font leurs complices, et cela, contre leur propre intérêt. Quant à lui, ils le laissent seul, unis dans une « conspiration de silence »³¹, sans qu'aucun d'eux partage son mal-être. On reconnaît là le monarque ombrageux que Saül est devenu depuis le chant des femmes (18,7), mais surtout un homme qui, à présent, se sent victime d'un complot général qui le rend malade, et qui cherche à attirer la pitié de son entourage tout en le culpabilisant³².

2.2. Doeg : le retour

De ce discours, le lecteur peut déduire que, jusqu'ici en tout cas, Doeg n'a rien raconté des faits dont il a été témoin à Nob. Mais est-il présent à cette assemblée où « tous les serviteurs » du roi sont rassemblés près de lui ? Apparemment pas. Car il n'y a pas de raison à ce que cet Édomite soit parmi les Benjaminites que Saül apostrophe (v. 7a). En entendant le roi parler et en découvrant son état d'esprit, le lecteur a sans doute de quoi se faire du souci pour David, mais moins que s'il savait Doeg présent. C'est ainsi que, dans ce début d'épisode, le narrateur amorce un certain suspense, qui n'est ni précis ni puissant à ce stade. Mais dès que le roi finit de se lamenter sur son sort, le suspense explose tout à coup. Car c'est Doeg qui répond.

⁹ Et Doeg l'Édomite répondit – il était debout près³³ des serviteurs de Saül – et il dit : « *J'ai vu le fils de Jessé arrivant à Nob auprès d'Ahimélek fils d'Ahitub ; ¹⁰ et il a consulté Adonai pour lui, et des provisions, il lui [en] a donné et l'épée de Goliath le philistin, il [la] lui a donnée* ».

³¹ L'expression est de Auzou, *La danse*, p. 197. Avec Alonso Schökel 119, on notera l'accumulation des marques de première personne du singulier au verset 8 (huit) : ainsi s'exprime aussi le sentiment d'isolement qui est celui de Saül.

³² Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 386 a raison de préciser : « the speech is the matrix of Saul's behavior in this story », ce qu'indique la reprise de cinq (morceaux de) phrases dans les paroles que Saül prononce ensuite.

³³ Au v. 6b et 7, l'expression *niṣṣab 'al* signifie « être debout/se tenir auprès de », ce que personne ne conteste. Pour certains, comme par ex. Stoebe 409 ou McCarter 364, dans la ligne des versions anciennes, en particulier la Vg, le même syntagme aurait un autre sens au v. 9 : « présider sur », avoir une position dominante (comme en Rt 2,5.6). Mais la plupart ne voient pas de raison de changer. Ainsi, par ex. Caquot-de Robert 272 ou Tsumura 543. Dans le même sens, Edelman, *King Saul*, p. 175 souligne que Doeg est à part des autres serviteurs qui sont, eux, auprès de Saül, la préposition *'al* pouvant véhiculer l'idée (proleptique) d'une certaine opposition par rapport à eux.

C'est au moyen d'une analepse qui crée la surprise que le narrateur donne ce coup de fouet au récit. Il s'agit d'un cas proche de ce que Raphaël Baroni appelle « surprise initiale ». Provoquée par « la rupture d'une régularité qui fait sortir l'action de son cours prévisible », elle « noue l'intrigue » en lançant le suspense³⁴. Doeg était donc là, dans l'assemblée, près des serviteurs que Saül a interpellés. Entrant dans le « jeu » du roi comme pour lui montrer qu'il n'est pas aussi seul qu'il le pense, il l'informe de ce qu'il a vu en lien avec le « fils de Jessé » (on notera en passant qu'en adoptant le langage de Saül et en prenant en charge sa préoccupation, il manifeste sa volonté de se montrer proche de lui).

Il a été témoin, dit-il, de la rencontre à Nob entre David et Ahimélek (v. 9). En précisant que ce dernier est le fils d'Ahitub, il évite de le présenter comme un prêtre – à la différence du narrateur qui, au chapitre 21, insistait sur cette qualité (21,2.3.5.6.7.10). Mais c'est surtout le moyen choisi par le narrateur pour situer enfin avec plus de précision le prêtre de Nob, qu'il n'a introduit en 21,2 que par ses nom et qualité. Or, en 14,3a, en présentant Ahiyya, prêtre de Saül, il a mentionné le nom d'Ahitub, le père d'Ahiyya dont on apprend ici qu'il est aussi père d'Ahimélek. Là, il précisait : « Ahitub, fils d'Ikabod, fils de Pinhas, fils d'Éli, prêtre d'Adonaï à Silo, portant l'éphod »³⁵. Cette nouveauté que Doeg introduit concernant Ahimélek est loin d'être neutre pour le lecteur de 1 S. Cet homme appartient en effet à la famille des Élides, qu'un oracle divin a condamnée à disparaître en raison des fautes des fils d'Éli (1 S 2,27-36). Dès lors, en apprenant que le prêtre de Nob descend d'Éli, Pinhas et Ikabod, le lecteur appréhende la suite puisque l'oracle de malheur est toujours pendant, mais aussi puisque Ahimélek a fourni une aide précieuse à celui que Saül cherche à éliminer³⁶. Du même coup, non seulement le suspense est lancé, mais il acquiert une dimension tout à fait insoupçonnée jusqu'ici.

Doeg détaille ensuite ce qu'il a vu de la rencontre entre le fils de Jessé et le fils d'Ahitub³⁷. Le lecteur obtient de la sorte un début de réponse aux questions qui suscitaient sa curiosité à la lecture de 21,8. Oui, Doeg a bien été témoin de la scène, mais – apparemment – seulement des faits, car il ne relate rien de la conversation entre David et Ahimélek, à moins qu'il

³⁴ Baroni, *La tension narrative*, p. 297. Edelman, *King Saul*, p. 175 souligne cela à sa façon : avec l'apparition de Doeg, « a dark cloud now looms on the horizon ».

³⁵ Les auteurs discutent pour savoir si Ahiyya et Ahimélek sont une seule et même personne (Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 353 ou Alonso Schökel 115) ou deux frères (McCarter 349, Tsumura 529 ou Bodner 235). Narrativement parlant, étant donné que le narrateur n'identifie pas les deux personnages, Ahimélek doit être vu comme le frère d'Ahiyya.

³⁶ Edelman, *King Saul*, p. 175. Elle suit en cela Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 388.

³⁷ Edelman, *King Saul*, p. 175 ajoute que, comme dans le discours de Saül (les fils de Yamin, le fils de Jessé, « mon fils »), ce sont de nouveau des « fils de » qui se rencontrent à l'insu de Saül. Veut-il ainsi mettre déjà mettre la puce à l'oreille du roi à propos d'une autre « conspiration » qu'il ignore ?

choisisse de mentionner seulement, sous la forme d'un rapport apparemment objectif, l'aide que le prêtre a accordée au fils de Jessé³⁸. Selon Doeg, cette aide consiste en trois actions : consulter Adonaï, donner des provisions, donner l'épée de Goliath³⁹.

Or, au chapitre 21, le narrateur n'a pas parlé d'une consultation de Dieu par Ahimélek. Doeg révèle-t-il donc un détail que le narrateur a omis⁴⁰ ? L'invente-t-il au contraire pour renforcer la culpabilité du prêtre aux yeux de Saül⁴¹ ? Extrapole-t-il en s'appuyant sur ce qu'il a vu de la manipulation de l'éphod derrière lequel se trouvait l'épée⁴² ? Jan Fokkelman argumente finement pour montrer que les paroles de Doeg ne permettent pas de trancher une question qui n'est pas clarifiée davantage au verset 15 par ce qui, dans les paroles d'Ahimélek, peut être lu comme un aveu⁴³. L'analyse est solide. Néanmoins, un argument de vraisemblance permet, me semble-t-il, d'opter en faveur de l'idée que Doeg n'invente pas complètement cette accusation, mais la déduit erronément de ce qu'il a vu au sanctuaire. L'idée de la déduction est vraisemblable car elle explique pourquoi, en 21,10, le narrateur fait préciser par Ahimélek que l'épée du Philistin est cachée dans un manteau derrière l'éphod. Pour remettre l'arme à David, il doit donc avoir manipulé l'objet rituel et Doeg aura interprété ses gestes comme une consultation de l'oracle. Mais en cela, il doit faire erreur. En effet, si David trompe volontairement le prêtre pour obtenir des vivres et une arme, est-il plausible qu'il lui demande aussi de consulter Dieu (ou qu'il accepte, si le prêtre le propose) ? Ne serait-ce pas prendre le risque que la réponse fasse échouer son stratagème ? Et surtout, sur quoi porterait la consultation ? Sur la soi-disant mission royale ? Cela n'aurait aucun sens. Sur l'avenir de

³⁸ Doeg a-t-il entendu la conversation à Nob ? Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 388-389 estime que oui, ce qui accentue la malveillance de Doeg. Lozovyy, *Saul, Doeg*, p. 105 pense au contraire que le rapport est basé sur ce que Doeg a vu. En réalité, il n'est pas possible de trancher à partir du récit, car le narrateur ne donne aucun élément qui permette de savoir si l'Édomite a entendu quoi que ce soit (Fokkelman lui-même, p. 390, écrit que Doeg n'a pas suivi la conversation mot à mot, comme le suppose aussi Reis, « Collusion at Nob », p. 70).

³⁹ On notera le travail rhétorique : Doeg répète un « pour lui » (*lô*) après chaque verbe, et il fait précéder chaque usage du verbe *natan* (« il a donné ») par l'objet mis en évidence en *casus pendens*.

⁴⁰ C'est ce que pense Hertzberg 178, par ex., qui estime plausible que David ait voulu prendre ses assurances. Voir aussi Keil-Delitzsch 225.

⁴¹ En ce sens, Alter, *L'art du récit*, p. 95 et *David Story*, p. 137 estime que « it seems unlikely that so essential fact would have been simply elided by the narrator » au chapitre 21.

⁴² Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 391, mais aussi Reis, « Collusion at Nob », p. 70 et Bodner 235 envisagent cette possibilité. À ma connaissance, personne ne la soutient, bien qu'elle soit la meilleure. Voir *infra*.

⁴³ Fokkelman, *Crossing Fates*, surtout pp. 389-391 et 415-416. « The narrator [...] has deliberately, cleverly and tantalizingly wiped out all the traces that allow verification of the statement that Ahimelek consulted an oracle, by himself releasing nothing in scene 14 [= 21,2-11] and not turning up until scene 17 [= 22,6-23], with three flashes (v. 10a, 13c, 15a) which compete in intangibility. » Pour lui, l'essentiel réside dans le fait que Saül croira les dires de Doeg et agira en conséquence. Une position semblable est défendue par Edelman, *King Saul*, pp. 176 et 175, ou encore Hentschel, « Die Verantwortung », p. 193. Voir aussi Gordon 174 : « Whether true or false, it was a particularly damaging allegation ».

David ? Cela supposerait qu'il se démasque. Il me paraît donc à la fois plus vraisemblable et plus simple d'affirmer que Doeg pense que le prêtre a consulté Dieu pour le fugitif.

Cela dit, comme l'a mis en évidence Diana Edelman⁴⁴, l'ordre selon lequel Doeg présente les « faits » est loin d'être un hasard et est calibrée pour orienter la réaction du roi. Comme pour conforter chez lui l'a priori négatif que les mots « le fils de Jessé » ne manqueront pas de susciter, Doeg introduit d'abord la consultation de Dieu, un acte qui doit être particulièrement grave aux yeux d'un Saül, dont la communication avec Dieu est désormais coupée depuis longtemps. Ensuite, après avoir mentionné le don du pain, il termine avec l'épée dont il dit qu'elle est celle de Goliath, une précision qui rappellera à Saül à la fois son échec personnel et le triomphe de celui qui est ensuite devenu son adversaire. Du côté du lecteur, une telle déclaration ne peut que faire croître le suspense. Car il sait dans quel état d'esprit Saül écoute ce serviteur mal intentionné et il redoute donc sa réaction.

2.3. *Le procès : sommaire et inique (22,11-16)*

Le récit se poursuit par une scène qui ne tardera pas à apparaître comme un procès sur la base du bref récit de Doeg qui constitue le chef d'inculpation. Saül y joue tour à tour les rôles de plaignant, d'accusateur et de juge⁴⁵, tandis que le prêtre fait figure d'innocent injustement accusé – c'est du moins ce que le mode scénique adopté ici permet de percevoir.

¹¹ Le roi envoya convoquer Ahimélek fils d'Ahitub le prêtre et toute la maison de son père, les prêtres qui sont à Nob, et ils arrivèrent eux tous chez le roi. ¹² Et Saül dit : « *Écoute donc, fils d'Ahitub* », et il dit : « *Me voici, Monseigneur* ». ¹³ Et Saül lui dit : « *Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, toi et le fils de Jessé, quand tu lui as donné du pain et une épée et que tu as consulté Dieu pour lui, pour qu'il se dresse vers moi en embuscade comme en ce jour ?* » ¹⁴ Et Ahimélek répondit au roi et il dit : « *Mais⁴⁶ qui parmi tous tes serviteurs est comme David : fiable, et gendre du roi, et admis dans ton conseil⁴⁷, et honoré dans ta maison ?* » ¹⁵ *Aujourd'hui j'ai commencé à consulter Dieu pour lui ? Loin de moi⁴⁸ ! Que le roi ne mette pas une affaire sur son serviteur et sur la maison de mon père, car ton serviteur ne sait rien de tout cela, petite*

⁴⁴ Edelman, *King Saul*, pp. 175-176. À sa suite, Bodner 235 ; voir aussi (pour le premier fait mentionné), Alter, *David Story*, p. 137. Relevé des positions chez Garsiel, *The First Book of Samuel*, p. 158 (note 30).

⁴⁵ À ce propos, voir Alonso Schökel 118, Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 392-394, ou encore Evans 99. Le fait que Saül endosse tous ces rôles à la fois donne à penser que le procès ne peut être équitable.

⁴⁶ Ce waw adversatif n'est pas courant en début de phrase. Selon Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 397, il exprime la surprise par rapport à ce qu'Ahimélek vient d'entendre et à quoi il entend s'opposer.

⁴⁷ Pour cette interprétation voir Keil-Delitzsch 225-226 et leur argumentation.

⁴⁸ Avec raison, Taggar-Cohen, « Political loyalty », p. 262 lit le début de la phrase comme une question rhétorique équivalant à une négation, ce que précise ensuite l'interjection qui suit. Voir déjà Stoebe 410 et Alter, *David Story*, p. 138.

ou grande affaire ». ¹⁶ Et le roi dit : « *Tu dois mourir, Ahimélek, toi et toute la maison de ton père.* »

Ahimélek et « toute la maison de son père » répondent comme un seul homme à la convocation du roi. Voilà qui témoigne de leur obédience, mais qui confirme aussi pour le lecteur que le sort de cette maison est peut-être bel et bien en jeu, vu la parole de malheur qui a été prononcée sur elle. Dès le premier échange avec Saül, le contraste entre la dureté de ce dernier et la dignité du prêtre met en lumière l'innocence du « fils d'Ahitub ». En effet, bien qu'interpellé avec un certain mépris⁴⁹, il manifeste sans détour sa loyauté envers « son Seigneur », comme quelqu'un qui n'a pas à craindre parce qu'il n'a rien à se reprocher⁵⁰. Le lecteur qui a assisté à la rencontre à Nob sait que le prêtre a toutes les raisons de se comporter de la sorte. Mais étant au fait de l'état d'esprit de Saül, ce n'est pas sans appréhension qu'il attend sa réaction. Il n'a pas tort, car la question que le roi pose à Ahimélek n'en est pas vraiment une. C'est une inculpation reposant sur un procès d'intention. Non seulement Saül a pris pour argent comptant les déclarations de Doeg, mais en plus, il les a relues à partir des obsessions qui affleuraient déjà dans son premier discours aux versets 7-8⁵¹ : il a conspiré avec le fils de Jessé (voir v. 8a), ce que prouve le fait qu'il lui a fourni l'aide dont a parlé l'Édomite (voir v. 10), le but étant que David puisse lui tendre une embuscade avec l'aval de Dieu (voir v. 8b) – au passage, on notera avec Meir Sternberg qu'il reprend dans un ordre croissant de gravité les faits qui accusent le prêtre⁵².

Ahimélek ne répond pas à la question posée. Sa défense consiste à contester le bien-fondé de l'accusation portée contre lui en protestant de sa bonne foi : la personnalité de David et sa fidélité au roi – fidélité confirmées par David quand il lui parlait à Nob – auraient pu justifier qu'il consulte Dieu pour lui, mais il ne l'a pas fait (et de toute façon, cela n'aurait pas été la première fois)⁵³. Le prêtre a donc agi en toute bonne foi, et cela, d'autant qu'il n'est au

⁴⁹ Voir Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 393 ou Alter, *David Story*, p. 137.

⁵⁰ C'est Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 393-394 qui le souligne. D'emblée, la scène fait penser au procès de Jonathan en 14,43b, selon Edelman, *King Saul*, p. 177.

⁵¹ En ce sens, par ex., Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 393-396, mais aussi Green, *King Saul*, 86-87 ou Bodner 235. Certaines études historiques ont cherché à montrer que le jugement de Saül avait une base légale, Ahimélek ayant effectivement trahi : ainsi, Roberts, « Legal Basis » et Taggar-Cohen, « Political loyalty », pp. 260-265. Quoi qu'il en soit de la valeur historique de cette hypothèse, le fait que Saül puisse avoir eu la loi ou la coutume avec lui n'ôte rien à l'arbitraire et au despotisme de son attitude.

⁵² Voir Sternberg, *The Poetics of Biblical Narrative*, pp. 420-421.

⁵³ Cette phrase peut être entendue en deux sens, comme le soulignent Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 416, Edelman, *King Saul*, p. 178 ou encore Lozovyy, *Saul, Doeg*, pp. 114-115. Soit : « est-ce aujourd'hui que j'aurais commencé à consulter Dieu pour lui » – non ! je l'ai fait précédemment (ainsi, par ex., Polzin, *Samuel*, p. 199 ; Green, *King Saul*, p. 87) ; soit : « est-ce aujourd'hui que j'ai commencé à consulter Dieu pour lui ? » – non ! je ne l'ai pas fait (ainsi, par ex. Alter, *David Story*, p. 138). Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une revendication d'innocence (Miscall 134-135, Gordon 174 ou Tsumura 545). — Certains notent que le

courant de rien de ce qu'a dit le roi concernant des menées de David à son encontre. Le ton sincère et désarmé du discours rend manifestes les sentiments de cet homme qui se voit soudain accusé d'une faute qu'il n'a pas conscience d'avoir commise, mais qui perçoit en même temps que, dans l'affaire, le sort des siens est en jeu – d'où la supplique qu'il adresse au roi pour lui et pour les siens. Cela dit, le lecteur constatera que ses paroles démontrent, non sans ironie, qu'il n'a pas compris que David n'a vraiment pas honoré avec lui la première qualité qu'il lui attribue : la fiabilité (*nè⁵⁴ man*)⁵⁴.

Mais que se passe-t-il du côté du lecteur pendant cette scène ? D'une part, il sait que ce que dit le prêtre est vrai et il comprend combien le mensonge du jeune héros influence encore sa défense⁵⁵. Mais d'autre part, ce qu'il sait de Saül lui permet aussi de saisir ce que ce plaidoyer a d'inopportun. En effet, autant la bonne foi d'Ahimélek est évidente pour le lecteur, autant ses déclarations sont de nature à indisposer davantage encore le roi. Comme l'écrit David Gunn⁵⁶, « la réponse d'Ahimélek est assez malheureuse. Dans les circonstances, la dernière chose que Saül souhaite s'entendre rappeler est que David est son gendre et le capitaine de ses gardes du corps. C'est ajouter une insulte à une faute. » En outre, l'ambiguïté de sa formulation quand il évoque la consultation de Dieu permet à Saül de la comprendre comme un aveu : il a offert ce service au fils de Jessé qu'il tient en si haute estime, et même, c'était une habitude (ce n'est en tout cas pas la première fois). Il s'est donc bien rendu coupable de haute trahison. Comme le souligne Diana Edelman, ses mots constituent « en réalité le témoignage contre lui-même le plus préjudiciable qui soit, rendant ainsi ironiquement son affirmation analogue à celle de Doeg quant à ses effets »⁵⁷.

Cette perception que la position doublement supérieure (par rapport à Ahimélek et à Saül) permet chez le lecteur est à l'origine de l'ironie tragique à l'œuvre dans cette scène. Et cette ironie réoriente le suspense au moment où le prêtre répond, car le lecteur pressent qu'une telle défense est très loin de permettre à Ahimélek d'échapper à la vindicte de Saül ; il est dès lors

prêtre ne parle ni de pain ni d'épée pour répondre à l'accusation la plus grave (ainsi, par ex., Vogels, *David*, p. 85), mais aussi parce qu'il la sait fautive (Miscall 134 ou Reis, *Collusion at Nob*, p. 72).

⁵⁴ C'est Green, *King Saul*, p. 87 qui relève cette illusion du prêtre. Voir déjà Klein 225.

⁵⁵ C'est ainsi que Hertzberg 187 peut écrire : « Ahimelech defends himself in a way which must convince everyone, particularly the reader ». Voir aussi Klein 221 et 224-225, et Tsumura 545. On notera qu'Ahimélek se garde de charger David, bien qu'il ait dû au moins entrevoir combien ses rapports avec le roi ont changé.

⁵⁶ Gunn, *The Fate*, p. 87 : « Ahimelech's answer is rather unfortunate. In the circumstances the last thing Saul wishes to be reminded of is that David is his son-in-law and the captain of his bodyguard. That is to add insult to injury ». Voir aussi Alter, *David Story*, p. 138.

⁵⁷ Edelman, *King Saul*, p. 177 : « his words in fact turn out to be the most damaging evidence against himself, thereby ironically making his statement parallel to Doeg's in its effect ». Elle ajoute que ce que le prêtre pense être « his strongest defense » est en fait « his strongest offense ». Voir dans le même sens la longue analyse de Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 397-400 et Green, *King Saul*, p. 87.

réduit à se demander – ou à redouter – quelles en seront la nature et l'ampleur. Il ne tardera pas à être fixé : la sentence de mort prononcée de Saül contre le prêtre et toute sa maison fuse immédiatement, et elle est sans appel au terme de ce jugement sommaire où le roi ne se donne pas la peine de pousser plus loin l'interrogatoire ou les investigations, ni même de formuler le motif de condamnation. Ahimélek avait donc eu raison de trembler à l'arrivée de David⁵⁸. Certes, à ce stade, son châtiment était plus que prévisible pour le lecteur, eu égard à l'état mental de Saül⁵⁹, à l'efficacité de l'accusation déguisée de Doeg et à la défense involontairement maladroite de l'intéressé. Mais le fait que la sanction soit étendue à toute la maison sacerdotale – ce que le lecteur redoutait, bien qu'il sût que seul Ahimélek était impliqué – met un comble à l'injustice, et cela, quoi qu'il en soit du fait que la sentence du roi ouvre la porte à l'accomplissement de l'ancienne malédiction de la famille des Élides. Car, en l'occurrence, Saül ne se contente pas de punir un acte de trahison ; il « extermine un groupe d'ennemis potentiels tout en faisant d'eux un exemple pour les Benjaminites réunis à Gibéa », ces proches que Saül a également accusés de conspirer contre lui avec son adversaire (v. 8)⁶⁰.

2.4. Un exécuteur, un massacre (22,17-19)

Le suspense construit sur la crainte du pire depuis la déclaration de l'Édomite touche à sa fin avec l'ordre donné aux gardes d'exécuter la sentence prononcée.

¹⁷ Et le roi dit aux coureurs qui étaient debout près de lui : « *Tournez-vous et mettez à mort les prêtres d'Adonaï parce que leur main aussi est avec David et parce qu'ils savaient qu'il était en fuite mais qu'ils ne m'ont pas informé personnellement* ». Mais les serviteurs du roi n'acceptèrent pas de porter la main pour frapper les prêtres d'Adonaï. ¹⁸ Et le roi dit à Doeg : « *Toi, tourne-toi et frappe les prêtres* ». Et Doeg l'Édomite se tourna et il frappa lui-même les prêtres et il mit à mort en ce jour-là quatre-vingt-cinq hommes portant un éphod de lin. ¹⁹ Quant à Nob la ville des prêtres, il [la] passa au fil de l'épée, hommes et femmes, enfants et nourrissons, et bœufs et ânes et moutons, au fil de l'épée.

⁵⁸ Ici apparaît ce qu'avait de proleptique la toute première action d'Ahimélek, aller en tremblant à la rencontre de David. La chose est soulignée par Fokkeman, *Crossing Fates*, p. 353 et Klein 121.

⁵⁹ Cet état ne fait qu'amplifier une tendance présente auparavant chez Saül. En ce sens, certains rapprochent la condamnation des prêtres de celle de Jonathan en 14,44 (la formule est la même : *môt tamût*) : voir Polzin, *Samuel*, p. 199, Edelman, *King Saul*, p. 179 ou Bodner 237.

⁶⁰ Miscall 135 : « Saul may be interested not in punishing an action of treason [...] but in eradicating a group of potential enemies and in making an example of them for the Benjaminites gathered in Gibeah ». Un peu plus loin, il précise : « He had accused the Benjaminites of not informing him of the covenant between his son and David ».

Le roi⁶¹ s'adresse donc aux coureurs – sans doute un genre de gardes du corps⁶² – « qui sont debout près de lui ». Ainsi introduits, ils doivent faire partie du groupe interpellé par Saül au début de l'épisode, ce que semble confirmer à la fin du verset 17 la façon de les désigner, « les serviteurs du roi » (voir v. 6b et 7a). En leur ordonnant de mettre à mort les prêtres, le roi prend soin de justifier la sentence, ce qu'il n'a pas fait en prononçant celle-ci au verset 16. Mais pourquoi le fait-il maintenant, en parlant aux gardes ? Ne serait-ce pas parce que ces précisions concernent ces derniers, plutôt que les prêtres ? En effet, il est clair que les griefs exposés rejoignent étrangement les accusations du roi à l'encontre de ses serviteurs au verset 8 : ils conspirent avec David (« leur main est avec David ») et ne transmettent pas au roi les informations dont ils disposent à son propos⁶³. Voilà, à mon sens, ce que suggère le curieux *gam* au début de l'exposé des motifs, « parce que *aussi* leur main est avec David » : « aussi », c'est-à-dire « comme la vôtre ». S'il en est ainsi, l'ordre de Saül est une façon de tester la fidélité de ses gardes qui, plus haut, n'ont pas réagi aux reproches qui leur étaient adressés. De plus, en précisant que ce sont « les prêtres d'Adonaï »⁶⁴ qu'ils doivent exécuter, Saül demande indirectement de montrer que leur fidélité envers lui est plus grande que celle qu'ils vouent à Adonaï qui, pour lui avoir préféré David, mérite lui aussi qu'on lui règle son compte, en quelque sorte⁶⁵. Mais en refusant de porter la main précisément sur « les prêtres d'Adonaï », les « serviteurs du roi » manifestent qu'ils craignent Dieu davantage que leur maître et ne veulent pas s'en prendre à des hommes consacrés⁶⁶. Leur attitude est évidemment de nature à renforcer le délire du roi qui les soupçonne déjà de collusion avec l'ennemi. Mais elle peut expliquer aussi le déchaînement de violence qui va suivre par le désir du roi de faire un exemple plus que dissuasif.

⁶¹ On notera pour cette scène le *naming* de Saül, toujours nommé « le roi » à partir du moment où il émet la sentence (v. 16, 17, 18).

⁶² C'est en général le sens que l'on donne à ce terme, en lien le plus souvent avec 1 S 8,11 et 2 S 15,1. Selon McCarter 364 (et 158), ce sont les gardes du palais qui, lorsque le roi sort, « courent devant son char » (1 S 8,11) ; voir aussi Tsumura 546 (« palace bodyguard »).

⁶³ Ce second point répond à la fin du bref plaidoyer d'Ahimélek qui, mettant en avant sa bonne foi en disant ne rien savoir, réveillait sans le savoir une des obsessions du roi (v. 8). Celui-ci réfute ainsi (avec retard) cet élément essentiel de la défense du prêtre, mais sans avoir cherché à clarifier ce qu'il en était. En ce sens, Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 404.

⁶⁴ C'est la première fois que Saül les nomme ainsi, comme le souligne Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 403.

⁶⁵ En ce sens, Hertzberg 188 pour qui la guerre oppose Saül non seulement à David, mais aussi à Adonaï ; il est suivi par Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 404.

⁶⁶ La fin de la phrase épouse le point de vue raconté des gardes : pour eux, obéir à Saül, ce serait « porter sa main pour frapper les prêtres d'Adonaï ». On voit ainsi ce qui les retient : lever la main sur un prêtre pour lui faire violence, c'est enfreindre un grave tabou, s'en prendre à la divinité elle-même. Voir par ex. Edelman, *King Saul*, p. 179, ainsi que Roberts, « Legal Basis », p. 26 ou Taggar-Cohen, « Political loyalty », pp. 265-266. Sur la catégorie narrative de point de vue raconté, voir Wénin, « Le “point de vue raconté” ».

Étant donné la dureté de la sentence de Saül, le refus des gardes provoque la surprise du lecteur et relance le suspense : comme pour Jonathan au chapitre 14, y aurait-il malgré tout de l'espoir pour Ahimélek et les siens⁶⁷ ? Non. Saül sollicite celui qui avait dénoncé les faits pour qu'il exécute la sentence, ce que Doeg accomplit sans hésitation ni état d'âme. L'espoir aura donc été éphémère. Il aura servi surtout à mettre en évidence par contraste l'horreur du massacre perpétré, une horreur que le décompte des prêtres exécutés contribue à amplifier chez le lecteur. On aura noté que, pour pouvoir mettre ces insistances, le narrateur est passé en mode narratif (*telling*). Après une longue scène dialoguée où il s'est fait très discret (v. 12-18a – *showing*), il relate lui-même la mise à mort de ces hommes portant l'éphod sacerdotal (même les insignes de leur consécration n'arrêtent pas Saül et Doeg !), ce qui ruine tout espoir d'une issue différente. À ce point, le lecteur a le sentiment que la brutalité de l'hécatombe met un terme à cette affaire dramatique au moment où s'accomplit aussi l'oracle de condamnation des Élides (voir 2,31)⁶⁸. Pourtant, après un léger retard qui amène à se demander ce qui va se passer à « Nob, la ville des prêtres »⁶⁹, le narrateur met un comble à l'épouvante du lecteur en relatant un fait tout à fait imprévisible : l'extermination des habitants de la ville. L'insistance est remarquable et souligne la barbarie de l'événement⁷⁰ : sont passés « au fil de l'épée » (2 fois en inclusion) les humains « des hommes aux femmes, des enfants aux nourrissons », mais aussi le bétail : « et bœufs et ânes et moutons ». Le recours au mode narratif permet cette accumulation des termes et leur mise en forme syntaxique (*mé-... w^{ec}ad, mé-... w^{ec}ad, w^{e-}, w^{e-}, w^{e-}*) de manière à créer l'impression d'une escalade dans la férocité gratuite et la rage de ne rien laisser des prêtres et de leurs concitoyens.

2.5. Le rescapé et le coupable

⁶⁷ Pour Edelman, *King Saul*, p. 179, l'attitude des gardes doit être rapprochée du refus du peuple d'exécuter la sentence de mort prononcée par Saül contre Jonathan en 14,44-45. Elle renvoie sur ce point à Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 404 et à Polzin, *Samuel*, p. 199. Voir aussi Bodner 237.

⁶⁸ Selon Edelman, *King Saul*, p. 179-180, la présence au v. 18 de l'expression « portant l'éphod de lin », déjà utilisée à propos de Samuel à Silo en 2,18, rappelle l'annonce de la chute de la maison d'Éli qui est annoncée peu après par l'homme de Dieu (et, ajouterais-je, confirmée par Dieu à Samuel en 3,11-12).

⁶⁹ Ce retard est ménagé par une habile inversion syntaxique des places habituelles de l'objet direct et du verbe.

⁷⁰ Les auteurs se posent la question de savoir qui est le sujet du verbe *hikkâ* au v. 19. Pour la plupart, c'est Saül, car il est invraisemblable que Doeg ait pris une telle initiative (Hentschel, « Die Verantwortung », p. 188, et déjà Keil-Delitzsch 227, ou Stoebe 410). D'autres invoquent la syntaxe pour faire de Doeg le responsable : le sujet en effet ne change pas du v. 18b au v. 19 (Edelman, *King Saul*, p. 180 ou Bodner 237). Mais à ce point, le narrateur a montré comment Saül et Doeg sont complices dans la folie meurtrière. Par ailleurs, le lien implicite avec le chapitre 15 est souvent souligné : alors que Saül n'a pas exécuté l'ordre de livrer Amaleq à l'anathème pour honorer Dieu, il le fait (ou le laisse faire) à présent contre une ville de prêtres, les serviteurs d'Adonaï : voir Hertzberg 188 et Stoebe 415, et aussi Gunn, *The Fate*, p. 88 ou Marks, *English Bible*, p. 547.

En voyant ainsi l'oracle de l'homme de Dieu se réaliser, le lecteur se sera souvenu qu'il annonçait aussi un survivant (2,35). Il s'étonnera donc moins d'apprendre qu'un fils d'Ahimélek parvient à s'échapper.

²⁰ Et s'échappa un fils, un seul, d'Ahimélek fils d'Ahitub, et son nom était Ébyatar, et il s'enfuit à la suite de David. ²¹ Et Ébyatar raconta à David que Saül avait tué les prêtres d'Adonaï. ²² Et David dit à Ébyatar : « *Je savais en ce jour-là que Doeg l'Édomite était là, qu'il raconterait sûrement à Saül. C'est moi qui me suis tourné contre toutes les personnes de la maison de ton père.* » ²³ *Reste avec moi, ne crains pas, car c'est celui qui en veut à ma personne, qui en veut à ta personne. Oui, tu es bien gardé avec moi* ».

Ébyatar, un fils au nom prédestiné (« Mon père a un reste »⁷¹), réussit, comme David l'a fait, à « s'échapper et s'enfuir » (*ml̥* Nifal, *br̥* Qal, voir 19,12.18), d'où peut-être la précision « à la suite de David » (*'ah^arê dawid*)⁷², qui signifie également que le rescapé rejoint ce dernier dans sa fuite. Cet ajout du narrateur a une puissante charge ironique. Alors que Saül et Doeg se sont appliqués à exterminer les prêtres ainsi que toute leur ville, ils n'y sont pas arrivés : ils ont même réussi, au contraire, à précipiter l'unique survivant des Élides dans les bras de David. C'est ce que le narrateur suggère en relatant brièvement le fait en termes choisis. Ensuite, toujours en mode narratif, il signale qu'Ébyatar raconte la tuerie à David⁷³, mais sans s'y attarder, comme pour mettre en évidence la réaction de celui-ci qu'il souligne en citant ses paroles.

Cette réaction finale commence par lever une incertitude qui avait suscité la curiosité dans le récit de la rencontre à Nob en 21,8. David était bel et bien conscient de ce que Doeg avait assisté à la scène. Et il n'était pas seulement au courant de sa présence ; il était sûr aussi qu'elle ne resterait pas sans suite car l'Édomite ferait rapport à Saül. Cette nouveauté crée une certaine surprise chez le lecteur, qui n'avait jusqu'ici aucun moyen de savoir ce que David avait en tête⁷⁴. Son aveu amène donc le lecteur à reconsidérer son rôle par rapport aux faits

⁷¹ Le verbe *ytr* est employé au Nifal pour désigner le rescapé de la maison d'Éli en 2,36. Je reprends l'idée à Bodner 238.

⁷² L'usage de la même paire de verbes pour les deux personnages est significative. En ce sens, Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 407, suivi par Tsumura 548 et Bodner 238, par ex. Avec eux, beaucoup d'autres commentateurs font ici le lien avec l'oracle de l'homme de Dieu : par ex. Alonso Schökel 120, McCarter 120 ou Klein 222. Carmichael, « David at the Nob Sanctuary », pp. 202-203 examine de près les contacts entre 2,26-37 et le récit du chapitre 22.

⁷³ De là le style indirect du discours (Tsumura 548 et Bodner 238) qui, comme l'a très bien vu Fokkelman, *Crossing Fates*, p. 411, n'en reflète pas moins le point de vue du fils d'Ahimélek : il désigne en Saül le vrai coupable, qualifie son acte d'assassinat au moyen du verbe tuer (*hrg*), assassinat qui se double d'un sacrilège puisque les victimes sont « les prêtres d'Adonaï » (et non les membres de sa famille). L'essentiel est dit.

⁷⁴ Une cause de surprise (au sens technique) est qu'une omission non perceptible est soudain comblée, ce qui conduit le lecteur à réévaluer son appréciation antérieure. Voir Sternberg, « Telling in Time », p. 519.

racontés, d'autant que David lui-même endosse la responsabilité de la mort des membres de la famille d'Ébyatar⁷⁵. Aussi, si le massacre est le résultat de la folie meurtrière de Saül et de la férocité de Doeg, s'il n'aurait pas été possible sans la passivité des serviteurs du roi qui, bien qu'ils aient refusé de tuer des prêtres, ne se sont pas opposés à ce qu'un autre le fasse, il est aussi à imputer en partie à David. Et ce qui, au chapitre 21, semblait relever de l'astuce débrouillarde d'un fugitif préoccupé de se procurer le nécessaire pour assurer sa fuite sans compromettre autrui, apparaît sous un autre jour, à présent. David connaissait la jalousie ombrageuse de Saül, son hostilité envers lui et ses accès de délire meurtrier. Comment peut-il avoir pensé que le rapport que Doeg lui ferait resterait sans lendemain ? N'aurait-il pas dû tenter quelque chose, dans ce cas : alerter le prêtre d'un possible danger, ou le prendre sous sa protection comme les hommes qui venaient à lui, voire songer à le mettre en lieu sûr comme ses parents (voir 22,1-4) ?

À nouveau, dans ce passage, le narrateur se retire derrière le personnage de David dont il cite les paroles, qui resteront sans réaction. Au lecteur dès lors d'apprécier ce que cache ou laisse filtrer l'ellipse du discours de David quand, du « je savais que Doeg raconterait sûrement à Saül », il passe à l'aveu de sa culpabilité : « c'est moi... ». Certes, on pourra saluer la lucidité même tardive de David ainsi que l'honnêteté de sa confession. Mais après que le narrateur a glacé d'effroi le lecteur par sa façon de rendre l'escalade de barbarie qui a balayé les prêtres puis leur ville (v. 19-20), le laconisme et le ton neutre de l'aveu de David ne laisseront pas ce même lecteur sans un certain malaise, que ne dissipera pas entièrement l'offre de protection à Ébyatar. Après tout, n'est-ce pas la moindre des choses ? Sans compter que le fugitif a tout à gagner à l'opération. En effet, alors qu'on vient d'apprendre qu'il reçoit l'appui du prophète Gad (22,5), voilà qu'il va pouvoir compter désormais sur la présence à ses côtés du prêtre rescapé du massacre⁷⁶. Le lecteur ne tardera d'ailleurs pas à apprendre que ce dernier a amené l'éphod avec lui et que, par ce moyen, Adonaï va accompagner de près David, lui permettant de s'illustrer comme libérateur d'une ville et d'échapper ensuite à Saül⁷⁷.

⁷⁵ Le fait que David ne parle pas des « prêtres d'Adonaï », mais de « toute personne (*nèfesh*) de la maison de ton père », signifie-t-il qu'il prend en compte le tort infligé à Ébyatar, préférant ainsi éviter de s'imputer directement la responsabilité dans la mort de personnes liées à Adonaï ? En tout cas, en lui faisant prononcer le verbe *sbb* que Saül employait pour ordonner l'exécution de la sentence (v. 17 et 18), le narrateur le lie bel et bien à la violence de Saül.

⁷⁶ Ce dernier trait est souvent souligné : par ex. Hertzberg 188-189, Green, *King Saul*, p. 88, Vogels, *David*, pp. 86-87, ou encore Evans 100.

⁷⁷ Ce nouvel élément, sur lequel le narrateur insiste fortement au chapitre 23 (voir v. 2.4 et surtout 9-12) en le mettant en évidence au moyen d'une analepse surprise au verset 6, prolonge l'ironie relevée ci-dessus en la renforçant : alors que Saül a exterminé les prêtres de Nob parce qu'il croit qu'Ahimélek a interrogé Dieu

Conclusion

Ce récit relate un fait d'une rare violence. Et, j'ai tenté de le montrer, il est raconté de manière à choquer le lecteur par la sauvagerie de la scène de massacre. En effet, si le suspense, préparé par la scène à Nob, lancé par la réapparition de Saül et décuplé par l'intervention de Doeg, permet au lecteur de se faire peu à peu à l'idée que cela va mal se terminer pour Ahimélek et, sans doute, pour « la maison de son père », il ne peut imaginer que la tuerie prendra une telle ampleur et s'attend encore moins à l'escalade imprévisible de la violence qui finit par anéantir tous les habitants de Nob, humains et animaux. En outre, si la curiosité, suscitée par la simple mention de la présence à Nob d'un serviteur de Saül, est entièrement satisfaite au moment où David répond au récit d'Ébyatar, le lecteur est surpris malgré tout en apprenant de la bouche du héros que son attitude le rend lui aussi responsable des atrocités, de l'issue desquelles il tire néanmoins un profit non négligeable.

Mais cette proposition de lecture a également mis en évidence l'option préférentielle du narrateur pour le mode scénique. Dans la narration de cet épisode violent, elle ne sert pas qu'à rendre le récit vivant et attractif, à moduler le suspense par des effets de retard ou à mettre en évidence l'innocence et la sincérité d'un Ahimélek. Elle a aussi une fonction heuristique, si l'on peut dire. En effet, elle donne au lecteur d'entrer dans les coulisses de la violence et d'en explorer les mécanismes ravageurs. Du fugitif cherchant, au moyen d'un astucieux stratagème, à rassurer un prêtre apeuré, au souverain qui ordonne l'exécution sommaire de prêtres du dieu national et permet l'extermination d'une ville de son propre royaume, bien des choses rendent possible cette absurdité sanglante : le hasard de la présence de Doeg à Nob, certes, mais aussi le mensonge élaboré par David pour se tirer d'affaire sans impliquer le prêtre ou pour éviter que celui-ci le dénonce, la folle inquiétude d'un roi malade de voir que son pouvoir lui échappe et qui suspecte des complots partout, la perversité d'un homme qui, habilement, attise le feu de la vengeance, la maladresse d'un homme droit qui mesure mal l'impact réel de ses paroles, l'injustice d'un souverain qui use du pouvoir pour calmer ses angoisses et ne recule pas devant un châtiment (qui sera d'autant plus exemplaire qu'il est inique), et la passivité d'un héros élu de Dieu, qui savait et aurait pu tenter d'anticiper.

Dans le contexte plus large de l'histoire de l'accession de David au trône, ce choix du mode narratif met en lumière combien l'élu d'Adonaï est loin d'être exempt d'ambiguïté, mais tire néanmoins profit des erreurs d'un roi déchu qui précipite lui-même sa propre chute. En effet,

pour David, voilà que le survivant permet à David de faire ce qu'il n'avait pas fait à Nob. Sur ce point, voir les excellentes remarques de Fokkelman, *Crossing Fates*, pp. 407-410.

des décisions, que ce dernier croit pertinentes dans sa vision tronquée et déformée des choses, finissent par se retourner contre lui, contribuant à favoriser son adversaire. Au fond, à l'instar d'Ahimélek au moment de son procès, Saül s'avère ici être son meilleur ennemi.

Travaux cités

ALONSO SCHÖKEL Luis, *Samuel* (Los libros sagrados 4), Madrid, Cristiandad, 1973.

ALTER Robert, *L'art du récit biblique* (Le livre et le rouleau, 4), Bruxelles, Lessius, 1999 (original américain 1981).

——, *The David Story. A Translation with Commentary of 1 and 2 Samuel*, New York / London, Norton, 1999.

BARONI Raphaël, *La tension narrative. Suspense, curiosité et surprise* (Poétique), Paris, Seuil, 2007.

BARR James, *Comparative Philology and the Text of the Old Testament*, Oxford, Clarendon Press, 1968.

BODNER Keith, *1 Samuel. A Narrative Commentary* (Hebrew Bible Monographs, 19), Sheffield, Phoenix Press, 2009.

CAMPBELL Anthony F., FLANAGAN James W., « 1-2 Samuel », dans R.E. BROWN – J.A. FITZMYER – R.E. MURPHY (eds), *The New Jerome Biblical Commentary*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 1990, pp. 145-159.

CARMICHAEL Calum, « David at the Nob Sanctuary », dans A.G. AULD – E. EYNIKEL (eds), *For and Against David. Story and History in the Books of Samuel* (BETL, 232), Leuven / Paris / Walpole, MA, Peeters, 2010, p. 201-212.

CAQUOT André, DE ROBERT Philippe, *Les livres de Samuel* (Commentaire de l'Ancien Testament, 6), Genève, Labor et Fides, 1994.

EDELMAN Diana V., *King Saul in the Historiography of Judah* (JSOTS, 191), Sheffield, JSOT Press, 1991.

EVANS Mary J., *1 and 2 Samuel* (New International Biblical Commentary, 6), Peabody, MA, Hendrickson, 2000.

- FOKKELMAN Jan P., *Narrative Art and Poetry in the Books of Samuel. A Full Interpretation Based on Stylistic and Structural Analyses*. Vol. II : *The Crossing Fates (I Sam. 13–31 & II Sam. 1)* (Studia Semitica Neerlandica, 23), Assen / Dover, NH, Van Gorcum, 1986.
- GARSIEL Moshe, *The First Book of Samuel. A Literary Study of Comparative Structures, Analogies and Parallels*, Ramat-Gan, Revivim, 1985.
- GORDON Robert P., *1&2 Samuel. A Commentary*, Exeter, Paternoster Press, 1986.
- GREEN Barbara, *King Saul's Asking (Interfaces)*, Collegeville, MN, Liturgical Press, 2003.
- GUNN David M., *The Fate of King Saul. An Interpretation of a Biblical Story* (JSOTS, 14), Sheffield, JSOT Press, 1980.
- HENTSCHEL Georg, « Die Verantwortung für den Mord an den Priestern von Nob », dans A.G. AULD – E. EYNIKEL (eds), *For and Against David. Story and History in the Books of Samuel* (BETL, 232), Leuven / Paris / Walpole, MA, Peeters, 2010, pp. 185-199.
- HERTZBERG Hans Wilhelm, *I & II Samuel. A Commentary* (Old Testament Library), London, SCM Press, 1964.
- JONES Gwilym H., « 1 and 2 Samuel », in J. BARTON – J. MUDDIMAN (eds), *The Oxford Bible Commentary*, Oxford, University Press, 2001, pp. 196-232.
- KEIL Carl F., DELITZSCH Friedrich, *Biblical Commentary on the Books of Samuel*, Edinburgh, T&T Clark, 1864.
- KLEIN Ralph W., *1 Samuel* (WBC 10), Waco, TX, Word Books, 1983.
- LOZOVYY Joseph, *Saul, Doeg, Nabal and the "Son of Jesse". Readings in 1 Samuel 16–25* (LHB/OTS, 497), New York / London, T&T Clark, 2009 [chap. 3, p. 84-120].
- MARGUERAT Daniel, BOURQUIN Yvan, *Pour lire les récits bibliques. Initiation à l'analyse narrative*, Paris / Genève, Cerf / Labor et Fides, 2009 (4^e éd.).
- MARKS Herbert (ed.), *The English Bible. King James Version*. Vol. One. *The Old Testament*, New York / London, Norton, 2012.
- MCCARTER P. Kyle, Jr., *1 Samuel* (AB, 8), Garden City, NY, Doubleday, 1980.
- MISCALL Peter D., *1 Samuel. A literary Reading* (Indiana Studies in Biblical Literature), Bloomington, IN, Indiana University Press, 1986.

- POLZIN Robert, *Samuel and the Deuteronomist. A Literary Study of the Deuteronomic History*. Part Two. *1 Samuel* (Indiana Studies in Biblical Literature), Bloomington/Indianapolis, IN, Indiana University Press, 1993.
- REIS Pamela Tamarkin, « Collusion at Nob : A New Reading of 1 Samuel 21–22 », *JSOT* 61 (1994) 59-73.
- ROBERTS John, « The Legal Basis for Saul's Slaughter of the Priests of Nob (1 Samuel 21–22) », *JNWSL* 25 (1999) 21-29.
- STERNBERG Meir, *The Poetics of Biblical Narrative. Ideological Literature and the Drama of Reading* (Indiana Literary Biblical Series), Bloomington, IN, Indiana University Press, 1985.
- , « Telling in Time (II) : Chronology, teleology, narrativity », *Poetics Today* 13 (1992) 463-541.
- STOEBE Hans Joachim, *Das Erste Buch Samuelis* (Kommentar zum Alten Testament, 8/1), Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, 1973.
- TAGGAR-COHEN Ada, « Political Loyalty in the Biblical Account of 1 Samuel XX-XXII in the Light of Hittite texts », *VT* 60 (2005) 251-268.
- TSUMURA David T., *The First Book of Samuel* (NICOT), Grand Rapids, MI / Cambridge, U.K., Wm B. Eerdmans, 2007.
- VERMEYLEN Jacques, *La loi du plus fort. Histoire de la rédaction des récits davidiques de 1 Samuel 8 à 2 Rois 2* (BETL, 154), Leuven / Paris / Sterling, VA, Peeters, 2000.
- VOGELS Walter, *David et son histoire. 1 Samuel 16,1 – 1 Rois 2,11*, Montréal, Médiaspaul, 2003.
- WÉNIN André, « Le “point de vue raconté”, une catégorie utile pour étudier les récits bibliques ? L'exemple du meurtre d'Églôn par Éhud (Jdc 3,15-26a) », *ZAW* 120 (2008) 14-27.